

Département du MORBIHAN

2024/16/12/03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présent(e)s : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud (arrivée à 20h50), JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s : PERON Alan, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, ULLIAC Morgane, PICARDA Styren.

Procurations : PERON Alan à BOURLÈS Christophe, LE GRAND Mickaël à JANNY Patrick, LE GRAND Hicham à NÉDÉLEC Rémi, ULLIAC Morgane à TROALEN Anne, PICARDA Styren à PERON Matthieu.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 03/12/2024
Convocation affichée le : 09/12/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 22
Procurations (s) : 5

Reçu en Préfecture de VANNES le 18/12/2024
Publié ou notifié le 20/12/2024
Certifié exécutoire le 20/12/2024
A GOURIN, le 20/12/2024.....

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



3- ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAL À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le nouvel organigramme du personnel communal à compter du 1^{er} janvier 2025.

VU l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Technique du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan, en date du 10 décembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

ACCEPTE l'organigramme du personnel communal au 1^{er} janvier 2025, tel que présenté et annexé à la présente délibération.



Département du MORBIHAN

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 16 décembre 2024

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.